



COMMUNIQUE DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 MONTREUIL cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Contact Presse : Matthieu Brabant - 06 77 81 34 83

Propositions de revalorisation salariale des fonctionnaires : Une aumône !

Le 16 juin 2015, Marylise Lebranchu a présenté les nouvelles propositions du Gouvernement en matière de revalorisation des rémunérations des agents publics.

Que faut-il en retenir ?

Dès 2017 et dès leur début de carrière, les gains bruts mensuels qu'obtiendraient les différentes catégories de fonctionnaires seraient pour la catégorie C de 31 € (incluant les revalorisations de 2014 et 2015), de 40 € pour la catégorie B et 74 € pour la catégorie A.

Par exemple, pour un enseignant certifié ou de corps équivalent, l'entrée dans la carrière ne se ferait plus à l'indice 349, mais à l'indice 365, soit une augmentation nette de 60,82 € Une aumône ! La rémunération mensuelle nette serait alors de 1387,39 €

Comment attirer vers le métier d'enseignant des jeunes à qui on aura demandé d'obtenir un MASTER, après 5 ans d'études post-bac, tout en passant un concours réputé difficile avec un tel niveau de rémunération ?

L'augmentation prévue pour les catégories B et C est tellement ridicule qu'elle ne mérite même pas qu'on s'y attarde.

La proposition de revalorisation des fins de carrière est tout autant affligeante !

La CGT Éduc'action demande au gouvernement de faire de véritables propositions prenant en compte les revendications des personnels et permettant de remédier à la paupérisation croissante de ces derniers. Pour cela, une revalorisation substantielle et immédiate du point d'indice bloqué depuis le 1^{er} juillet 2010, intégrant la perte du pouvoir d'achat liée à l'inflation, est nécessaire. Une augmentation immédiate de 400 euros pour toutes et tous serait un minimum.

L'ensemble des primes et indemnités doit également être intégré à la rémunération principale des fonctionnaires. Globalement, la CGT Educ'action revendique une grille salariale réévaluée, sans évolution au mérite.

La CGT Educ'action appelle les personnels à se mobiliser. Partout en France, elle s'inscrit dans la mobilisation interprofessionnelle du 25 juin qui porte principalement sur les salaires.

Montreuil, le 18 juin 2015